

J-4 : invasion de déchets chimiques géants au Barcarès pour sensibiliser au tri !



Du 17 juillet au 11 août, EcoDDS, société à but non-lucratif, déploie des structures gonflables géantes de produits chimiques usagés sur 7 plages françaises afin de sensibiliser les particuliers au geste de tri.

Une opération pour apprendre à reconnaître et trier les déchets chimiques des particuliers
Les déchets chimiques géants **d'EcoDDS** sont de retour cet été pour la deuxième édition de leur tournée estivale. Le concept ? Créer un contraste frappant entre les déchets gonflables de 5m de haut et le paysage de vacances pour susciter une prise de conscience citoyenne chez petits et grands, qui seront sensibilisés dans la foulée aux bons gestes à adopter pour la protection de notre environnement.

La tournée des déchets chimiques géants

17 et 18 juillet

12h30 – 19h

CAGNES-SUR-MER

Plage du Grand Large, 8 Promenade de la Plage

20 et 21 juillet

10h – 16h

LE BARCARES

Plage du Village, place de la République

27 et 28 juillet

12h30 – 19h

SAINT-JEAN-DE-MONTS

Plage des Oiseaux (Palais des Congrès Odyssea)

31 juillet et 1er août

12h30 – 19h

SAINT-LUNAIRE

Plage de Longchamp

3 et 4 août

12h30 – 19h

OUISTREHAM

Plage Riva Bella

7 et 8 août
12h30 – 19h
STELLA
Place de l'Étoile

10 et 11 août
12h30 – 19h
BRAY-DUNES
Plage de Bray-Dunes, 660 Digue de la mer

Au programme :

- « Mission Déchet » : un parcours d'obstacles pour les enfants qui escaladeront les structures munis de faux déchets chimiques pour aller les déposer dans un bac de collecte
- « Ecoshow » : toutes les heures à partir de 14h, 2 spectateurs seront sélectionnés pour participer à la battle, un quizz sur les déchets chimiques.

Des animateurs seront également présents pour rappeler l'importance de déposer ses déchets chimiques en point de collecte au lieu de les vider dans les canalisations ou de les jeter dans les poubelles. Vides, souillés ou avec un reste de contenu, les produits chimiques usagés (peintures, colles, mastics, enduits, pesticides...) peuvent en effet présenter un risque pour la santé et l'environnement et nécessitent une prise en charge spécifique et sécurisée.

Une tournée à succès qui sillonne la France

Avec cette seconde tournée des plages, la société à but non lucratif **EcoDDS** poursuit ses opérations « Déchets Chimiques Géants » amorcées en 2016 pour sensibiliser au geste de tri. Les structures gonflables avaient déjà été déployées en milieu urbain (tournée des grandes villes en 2016), en bord de mer (tournée des plages 2017) ou encore en montagne (tournée des stations de ski 2018).

En musique...

EcoDDS a récemment fait le pari d'investir dans la culture pour inciter au geste de tri en produisant l'album Deep Green Sound sur lequel 6 artistes s'engagent pour la protection de notre environnement. Sandra NKaké (Victoire de la Musique Jazz 2012), Martin Stahl, Leeroy, Bruce Sherfield, Janice Leca et Chet prêtent leur voix sur des compositions de tous styles musicaux pour toucher le plus large public possible.

Les invasions de déchets chimiques géants s'effectueront donc en musique.

L'album a été réalisé par David Hadjadj et Jérôme Perez (qui ont déjà travaillé avec Tété, La Grande Sophie, Olivia Ruiz ou encore Philippe Katerine...).

A propos d'**EcoDDS** :

EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Elle assure notamment le traitement de déchets de bricolage comme les peintures, colles, mastics, enduits ou encore de produits pour le jardinage comme les engrais, phytosanitaires et biocides usagés dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement. **EcoDDS** couvre un réseau national de plus de 54 millions d'habitants et assure la collecte sur plus de 3100 déchetteries fixes et points de collecte ponctuelle. Outre ses activités opérationnelles de collecte et traitement de ces déchets chimiques des particuliers, la société s'attache à informer, sensibiliser et inciter les utilisateurs à trier et rapporter ces déchets qui ne doivent pas être mis à la poubelle.

EcoDDS travaille en collaboration avec ses entreprises adhérentes, conformément au principe de Responsabilité Élargie du Producteur, afin qu'elles réalisent concrètement leur engagement de collecter les produits usagés qu'elles ont mis sur le marché. Plus d'informations sur www.ecodds.com.